

BTS S.I.O. SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS



La formation

Option A :
**Solutions d'Infrastructure,
Système et Réseaux (SISR)**
En alternance par apprentissage

Option B :
**Solutions Logicielles et
Applications Métiers (SLAM)**
En formation initiale

Les sections de Techniciens Supérieurs ont une finalité essentiellement professionnelle. Elles s'adressent à des jeunes soucieux d'entrer rapidement dans la vie active à des postes de responsabilité. Pour acquérir un niveau d'études plus élevé, l'étudiant pourra ensuite préparer une licence, une licence professionnelle, une école d'ingénieur, une école spécialisée...

Le technicien informatique dialogue en permanence avec les utilisateurs de l'entreprise et les collaborateurs extérieurs (fournisseurs de matériel, prestataires de services). Par ailleurs, il exerce des fonctions d'interface entre les utilisateurs, le service informatique central, les gestionnaires et les décideurs. Ses champs de compétences recouvrent la création d'applications, l'intégration de logiciels de gestion, l'installation et la configuration de micro-ordinateurs, de réseaux et de systèmes client-serveur, ainsi que la formation des utilisateurs finaux.

Avec le parcours SISR,
le technicien doit également être capable d'administrer les équipements informatiques qui forment l'infrastructure système et réseaux de l'entreprise. Il pourra analyser les besoins, choisir les équipements, les installer et assurer leur maintenance et la sauvegarde du système d'information de l'entreprise.

Avec le parcours SLAM,
le technicien doit également être capable de suivre l'ensemble du cycle de vie des applications : analyser les besoins des utilisateurs finaux, rechercher et choisir une solution adaptée, concevoir et développer des applications (génie logiciel), assurer la maintenance des programmes qui garantissent le bon fonctionnement de ces applications...

Nous contacter :

4, rue du Docteur Brillaud
CS 60049
79301 BRESSUIRE Cedex

Tél : 05.49.65.21.33

E-mail :
lycee.stjoseph.bressuire
@ac-poitiers.fr

Site internet :
www.saintjo.org



Chaque étudiant de première année prépare et présente le certificat Voltaire, ce qui lui permet d'améliorer son niveau en orthographe et de valoriser son CV.

Des certifications informatiques peuvent être passées pour les parcours SISR et SLAM. Le test TOEIC peut être passé au cours de la formation.

L' ADMISSION

- **Peuvent être admis en Section de Techniciens Supérieurs Services Informatiques aux Organisations, sur examen du dossier scolaire :**
 - ➔ les élèves titulaires du Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG),
 - ➔ les élèves titulaires d'un Baccalauréat Général et Technologique, d'un Brevet de Technicien,
 - ➔ les élèves titulaires d'un Baccalauréat Professionnel.

LES HORAIRES EN FORMATION INITIALE

LES ENSEIGNEMENTS	Horaires en 1ère année	Horaires en 2ème année
Culture Générale et Expression	3	2
Expression et Communication en Langue Anglaise	3	2
Mathématiques pour l'informatique	3	3
Culture Economique, Juridique et Managériale	4	4
Culture Economique, Juridique et Managériale Appliquée	1	1
Enseignements Informatiques : <ul style="list-style-type: none"> • Support et mise à disposition de services informatiques • Parcours SISR ou SLAM* • Cybersécurité des services informatiques • Ateliers de professionnalisation • Parcours de certification complémentaire • Travail en Autonomie en Laboratoire Informatique 	24	25
TOTAL	38	37

LES HORAIRES EN ALTERNANCE PAR APPRENTISSAGE

La formation théorique, qui reprend les mêmes enseignements que la formation initiale, est de 1350 heures soit 39 semaines en centre de formation sur l'ensemble des 2 années.

L'alternance entreprise/centre de formation se fait généralement par période de 2 semaines.

* La spécialisation SISR ou SLAM commence à partir du 2ème semestre de la première année.

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE ET ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION

Les candidats au B.T.S. Services Informatiques aux Organisations complètent leur formation théorique par :

- des Ateliers de Professionnalisation,
- des stages en entreprise (au minimum 10 semaines sur les deux années).

Les Ateliers de Professionnalisation et les stages ont une part importante dans la formation en entreprise. Ils permettent :

- d'établir des contacts avec les milieux professionnels,
- de mettre en œuvre des méthodes et des outils adaptés,
- de progresser dans l'acquisition des compétences professionnelles.

ET APRÈS

- Licence professionnelle (conception et développement mobile, multimédia...)
- Admission parallèle dans des écoles de niveau II ou I (BAC +4, BAC +5)
- **120 crédits ECTS (crédits européens)**